

Francophonies d'Amérique



Les Franco-Ontariens et le « réveil » de la nation : la crise du Règlement XVII dans le parcours intellectuel de Lionel Groulx

Michel Bock

Number 13, Summer 2002

Francophonies et résistance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005258ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005258ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bock, M. (2002). Les Franco-Ontariens et le « réveil » de la nation : la crise du Règlement XVII dans le parcours intellectuel de Lionel Groulx. *Francophonies d'Amérique*, (13), 157–177. <https://doi.org/10.7202/1005258ar>

LES FRANCO-ONTARIENS ET LE « RÉVEIL » DE LA NATION : LA CRISE DU RÈGLEMENT XVII DANS LE PARCOURS INTELLECTUEL DE LIONEL GROULX

Michel Bock
Département d'histoire
Université d'Ottawa

La crise du Règlement XVII (1912-1927) est considérée, encore aujourd'hui, comme un événement fondateur de l'identité franco-ontarienne. C'est durant ces années de conflit, en effet, que quelques-unes des plus importantes institutions franco-ontariennes ont vu le jour, dont l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) et le journal *Le Droit*, pour n'en nommer que deux. Les Canadiens français de l'Ontario se donnaient ainsi une voix commune dans leur lutte contre les politiques assimilatrices du gouvernement ontarien qui, en interdisant l'utilisation du français dans les écoles de la province, hormis quelques exceptions, se ménageait l'appui des extrémistes anglo-protestants (regroupés principalement à l'intérieur des loges orangistes) et anglo-catholiques (dont une partie de l'épiscopat irlandais se faisait le porte-voix).

Selon l'historien littéraire René Dionne, le conflit scolaire permit aux Franco-Ontariens « d'affirmer avec force leur identité collective¹ ». Pourtant, cet épisode, qui prit parfois les allures d'une lutte épique, ne concerne pas que les seuls Franco-Ontariens. Il appartient, au contraire, à la grande histoire du Canada français. En effet, tous les milieux nationalistes canadiens-français, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Ontario, se sont mêlés ou, à tout le moins, intéressés à la crise du Règlement XVII. Le Québec, pour sa part, ne s'est pas tenu à l'écart du conflit scolaire, loin s'en faut. Nombreux furent les intervenants à prendre la défense des Franco-Ontariens dans leur lutte contre des adversaires aussi nombreux qu'intraitables. Au Québec, des prélats, des journalistes et des hommes politiques cherchèrent, de diverses façons, à prêter main-forte à leurs « frères opprimés » de l'Ontario. Parmi eux, on reconnaît des noms célèbres et fort prestigieux. Ne pensons qu'au cardinal Bégin de Québec, à l'archevêque Bruchési de Montréal, à Henri Bourassa, politicien et fondateur du *Devoir*, ainsi qu'à Olivar Asselin, journaliste, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et militant de toutes les causes. Les témoignages de sympathie provinrent parfois des plus hautes sphères du monde politique officiel : même le premier ministre du Québec, Lomer Gouin, intervint dans la crise pour tenter de faire reculer son vis-à-vis ontarien. Les Franco-Ontariens devaient également obtenir le soutien indéfectible

d'un jeune abbé, Lionel Groulx, l'étoile montante du mouvement nationaliste canadien-français dont il eut tôt fait de prendre les rênes, succédant ainsi à nul autre que Bourassa lui-même.

Généralement, les historiens de la pensée de Groulx et du nationalisme canadien-français ont ignoré l'intérêt, pourtant énorme, de l'abbé pour les minorités françaises. La plupart des études effectuées au cours des quarante dernières années soutiennent plus ou moins explicitement la thèse du « provincialisme » des nationalistes du début du ^{xx}^e siècle, thèse que Mason Wade et Michael Oliver furent les premiers à développer dès les années 1950². Lorsqu'on invoque les minorités françaises, c'est normalement dans le cadre des deux problématiques suivantes : ou bien on cherche à expliquer en quoi les injustices qu'elles ont subies en matière scolaire et religieuse auraient poussé le mouvement nationaliste à abandonner la conception « pancanadienne » du Canada français, ou bien on s'interroge sur leur réaction à la controverse engendrée par les accusations de « séparatisme » que reçurent Lionel Groulx et *L'Action française*, la revue qu'il dirigea durant les années 1920. Autrement dit, on s'est fort peu intéressé aux minorités françaises en tant que telles. L'étude de la place qu'elles occupaient à l'intérieur du mouvement nationaliste canadien-français et dans la pensée de Groulx en particulier demeure toujours un terrain en friche³.

Cette étude de l'intervention de Lionel Groulx dans la crise du Règlement XVII, et surtout de l'analyse qu'en fit le prêtre-historien, tentera de combler partiellement cette lacune. Groulx, qui entretenait de nombreux contacts avec les chefs de la résistance franco-ontarienne, servait de « relais », pour ainsi dire, entre les milieux nationalistes du Québec et de l'Ontario. Groulx attribuait un rôle catalyseur à la crise scolaire dans ce qu'il considérait comme le « réveil » de la nation canadienne-française. En usant habilement de la conférence, des journaux, des revues et même de la littérature, il chercha à éveiller l'opinion du Québec au tragique de la situation franco-ontarienne et à la pousser à une plus grande solidarité nationale. Contrairement aux autres conflits scolaires que vécurent les minorités françaises à la fin du ^{xix}^e siècle et au début du ^{xx}^e, la crise du Règlement XVII eut lieu alors même que Groulx, au moyen des conférences et des publications qu'il commençait à multiplier, et grâce aussi à la chaire d'histoire canadienne de l'Université de Montréal, qu'il fut le premier à occuper dès 1915, se mit à jouer un rôle toujours croissant sur la place publique. La crise lui fournit l'occasion de manifester la nature bicéphale de son personnage public : si Groulx, au lendemain de la résolution du conflit, se fit l'un des premiers historiens du Règlement XVII⁴, il en avait été également, pendant de longues années, un acteur fortement impliqué et s'en était largement inspiré pour alimenter son œuvre polémique.

Durant cette période bouillonnante des années 1910 et 1920, le Règlement XVII, avec la crise de la conscription de 1917, joua un rôle déterminant dans le développement et le raffinement de l'idéologie nationaliste de Lionel Groulx. Celui-ci vit se dérouler sous ses propres yeux un épisode marquant de la lutte

épique pour la survivance que les Canadiens français menaient, selon lui, depuis la Conquête de 1760. En même temps, il attribua aux Franco-Ontariens un rôle d'éveilleurs de conscience pour la nation canadienne-française tout entière. Sans évidemment se réjouir de la « persécution » du gouvernement ontarien, Groulx était d'avis que le conflit scolaire permettait à l'opinion canadienne-française, trop longtemps endormie, voire apathique, de prendre la véritable mesure de la menace qui planait sur le maintien de la civilisation française en Amérique. En ce sens, Groulx considérait le Règlement XVII comme un événement salutaire, voulu par la Providence et devant pousser les Canadiens français d'un bout à l'autre du pays à une plus grande solidarité nationale.

Groulx et l'Ontario français : contacts et relations

Les contacts qu'entretenait Groulx avec les milieux nationalistes franco-ontariens étaient nombreux et, parfois, très intimes. Dès 1913, il entreprit une longue série de voyages de recherche aux Archives publiques d'Ottawa en guise de préparation pour ses travaux d'histoire, voyages au cours desquels il fit plusieurs rencontres déterminantes. Ce premier séjour dans la capitale, d'ailleurs, ne passa pas inaperçu. Sa *Croisade d'adolescents*, ouvrage publié l'année précédente racontant la naissance de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) à Valleyfield au tournant du siècle, commençait déjà à lui valoir une certaine notoriété dans les milieux nationalistes⁵. Les cercles de l'ACJC de la région outaouaise profitèrent de son premier passage dans la capitale pour l'inviter à prononcer une causerie sur la naissance de l'association⁶. C'est aussi durant ce voyage qu'il noua une longue et profonde amitié avec un jeune oblat destiné à revêtir, à Québec, la pourpre cardinalice, Rodrigue Villeneuve. Durant les années 1910 et 1920, le futur primat de l'Église canadienne, que Groulx avait affectueusement surnommé le « petit père Villeneuve », comptait parmi ses principaux « informateurs », pour ainsi dire, lui fournissant de nombreux détails sur les diverses péripéties de la crise franco-ontarienne telle que vécue dans la capitale fédérale. La complicité qui s'installa entre les deux hommes les conduisit même à effectuer ensemble, en 1915, un long périple en Acadie qui laissa une profonde impression dans l'esprit de Groulx. Par la suite, Villeneuve devint l'un des plus fidèles collaborateurs de *L'Action française*, dès lors que Groulx en assumait la direction de 1920 à 1928. De son poste d'Ottawa, l'oblat s'y fit l'un des nombreux défenseurs de la minorité franco-ontarienne.

Si Groulx se rendit souvent dans la capitale pour travailler aux Archives, il y prononça également de nombreuses conférences, pendant et après le conflit scolaire. Sa notoriété croissante lui valut de fréquenter plusieurs des grands chefs de la résistance au Règlement XVII, dont le père oblat Charles Charlebois et Fulgence Charpentier, respectivement directeur-fondateur et journaliste du *Droit*, le sénateur Napoléon Belcourt, deux fois président de l'ACFEO, Edmond Cloutier, secrétaire de cette même association, de même

que le père Arthur Joyal, autre militant de la cause franco-ontarienne fortement impliqué dans les activités de l'ACFEO. Par ailleurs, lors de chacun de ses périple à Ottawa, Groulx logea chez Joseph-Alfred Myrand, curé de la paroisse Sainte-Anne, qu'il décrivait comme « l'écho sonore où rebondissaient [dans la capitale] toutes les nouvelles politiques et ecclésiastiques⁷ ». De plus, Groulx visita régulièrement et filialement son ancien directeur de conscience, Sylvio Corbeil, qui, de 1909 à 1928, occupait les fonctions de principal de l'École normale de Hull, avant de passer à la direction du Grand Séminaire d'Ottawa, qu'il assumait jusqu'en 1942.

Les contacts de Groulx avec les grands acteurs de la crise scolaire ne se limitaient pas, toutefois, à la région outaouaise. S'il fréquentait assez peu les Franco-Ontariens du Nord de la province, il put, en revanche, s'entretenir longuement avec certains nationalistes du Sud, dont ceux des comtés de Kent et d'Essex. Ces territoires étaient situés dans le diocèse de London, que dirigeait d'une main de fer, à l'époque, l'évêque Michael Francis Fallon, principal porte-voix du *lobby* irlandais-catholique auprès du gouvernement provincial et, selon les militants franco-ontariens, grand agitateur anti-français devant l'Éternel. L'un des principaux correspondants de Groulx dans le Sud était nul autre que son ancien compagnon de collège, Alfred Émery, curé de Paincourt pendant toute la durée de la crise scolaire. Demeuré profondément fidèle, tout au long de sa vie, à l'amitié qui le liait à Groulx, Émery fit de ce dernier un confident privilégié en lui racontant avec force détails les nombreux et parfois violents démêlés qu'il eut avec son irréductible évêque⁸.

Devant l'évêque de London se dressaient d'autres adversaires sans doute aussi farouches que le curé de Paincourt et que Groulx comptait également parmi ses correspondants. Le docteur Damien Saint-Pierre, l'un des organisateurs de la célèbre manifestation populaire de Ford-City, était de ceux-là. « L'affaire de Ford-City » survint en 1917 lorsque de nombreux Franco-Ontariens décidèrent de barrer le chemin de l'église à leur curé, le « falloniste » François-Xavier (« Frank ») Laurendeau, et d'exiger un pasteur moins disposé à sacrifier les intérêts de leur communauté sur ce qu'ils considéraient comme l'autel de la soumission et de la couardise⁹. Pour comble d'ironie, « Frank » Laurendeau était lui aussi un ancien compagnon de collège de Groulx. Avec Alfred Émery, il s'était même engagé, en 1906, à verser à Groulx une partie de ses honoraires de messe afin de lui permettre d'entreprendre son premier voyage d'études en Europe. Que Groulx se fût lié d'amitié avec deux esprits aussi opposés, sur le plan idéologique, dut sûrement lui faire éprouver plus d'un déchirement. Aussi, en dépit de la loyauté un peu pusillanime que semblait vouer Laurendeau à Fallon, Groulx, bien qu'il s'en désolât¹⁰, ne tenta jamais, à ce que nous sachions, de le ramener sur le « droit chemin », pour ainsi dire. Même au plus fort de la crise du Règlement XVII, la correspondance entre les deux hommes abordait à peine le conflit scolaire. L'abbé Émery, toutefois, fut beaucoup moins indulgent envers Laurendeau et ne s'empêcha pas de livrer à Groulx le fond de sa pensée vis-à-vis du comporte-

ment de leur ancien camarade de classe : « [L]’[a]mi Frank [...] n’est ni pour les [C]anadiens-[F]rançais ni contre eux, ni pour personne ni contre personne, tout le monde est dans le tort. Il n’y a que lui dans le droit chemin. [...] Inutile de te dire qu’il ne pacage pas avec nous ; il voudrait demeurer neutre sur toute la ligne¹¹ ».

Ce ne sont là que quelques-unes des fréquentations franco-ontariennes de Groulx qui, manifestement, cherchait à se tenir bien au fait des tractations et de l’évolution de la crise du Règlement XVII. La crise scolaire était, par ailleurs, l’un des sujets de discussion les plus fréquents au presbytère de Philippe Perrier, curé de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, à Montréal, où logea Groulx à partir de 1917. Véritable repaire de nationalistes, le presbytère du Mile-End était une escale régulière, pour ne pas dire incontournable, pour plusieurs militants canadiens-français lorsqu’ils étaient de passage à Montréal. En plus d’y retrouver Henri Bourassa, que Perrier comptait parmi ses paroissiens, on y voyait défiler plusieurs des autres grands ténors du mouvement nationaliste de l’époque, dont Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*, Antonio Perrault, de la Ligue d’Action française, les pères Charlebois et Villeneuve d’Ottawa, ainsi que l’archevêque de Saint-Boniface, Arthur Béliveau, pour ne nommer que ceux-là. Les échanges qui s’y déroulaient marquèrent Groulx profondément et lui permirent de peaufiner son idéologie nationaliste¹². D’une certaine manière, Groulx put servir de liaison entre les principaux acteurs du conflit scolaire et les milieux nationalistes du Québec, en particulier ceux de Montréal. La crise franco-ontarienne, bien qu’elle fût, selon Groulx, entièrement condamnable, avait tout de même le mérite d’avoir poussé le peuple canadien-français à témoigner d’une plus grande solidarité nationale.

Le mouvement nationaliste canadien-français et le rôle catalyseur du Règlement XVII

« C’est donc la solidarité de toute une race qui s’affirme autour de la minorité [franco-ontarienne] et de sa superbe résistance. L’on a pu dire que “toute l’Amérique française, à de certains moments, fut secouée par ce magnifique spectacle”¹³ ». C’est ainsi que Lionel Groulx décrit, dans sa grande étude de 1935 sur les conflits scolaires des minorités françaises, l’intense sentiment de solidarité nationale que la résistance au Règlement XVII avait engendré d’un bout à l’autre du Canada français. Si Groulx faisait remonter la renaissance du mouvement nationaliste à la controverse entourant la participation du Canada à la guerre des Boers, en 1899, un autre événement y donnerait, onze ans plus tard, une tout autre dimension. Il s’agit du célèbre discours que prononça Henri Bourassa à la basilique Notre-Dame de Montréal lors du Congrès eucharistique international de 1910. Rappelons le contexte. Sur le plan international, la question fort controversée de la participation du Canada à une éventuelle guerre britannique défrayait de plus en plus la chronique et semait la division entre les deux « peuples fondateurs » du pays. En 1896 et

en 1905, au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, les droits scolaires des Canadiens français avaient été considérablement limités. L'offensive risquait à tout moment de resurgir, cette fois en Ontario : depuis déjà plusieurs années, M^{re} Fallon et une partie du clergé irlando-catholique livraient une guerre sourde aux Franco-Ontariens en cherchant à établir la suprématie de la langue anglaise à l'intérieur de l'Église ontarienne.

La situation des Canadiens français, et en particulier des minorités françaises, paraissait donc de plus en plus précaire. C'est dans ce contexte qu'eut lieu, en 1910, le Congrès eucharistique au cours duquel l'archevêque britannique Bourne prononça un discours qui sembla servir de caution aux thèses assimilatrices de la faction la plus radicale du clergé anglo-ontarien. Bourne, en effet, soutint qu'en Amérique, afin de favoriser le rayonnement de l'Église, la langue du catholicisme devait être l'anglais. Ce fut Bourassa qui se chargea de fournir la réplique au prélat et de dénoncer cette « thèse d'impérialisme religieux¹⁴ », pour emprunter à Groulx. La Providence, déclara Bourassa, avait doté le Canada français d'une mission civilisatrice, celle de propager la foi catholique en Amérique. Les Canadiens français, selon lui, étaient les premiers apôtres du christianisme sur ce continent et bénéficiaient ainsi du droit inaliénable de survivre sans s'assimiler à la majorité anglo-saxonne, sans se dénaturer¹⁵.

Ce discours de Bourassa exerça une influence profonde sur la pensée du jeune Groulx, présent à Notre-Dame parmi l'assistance¹⁶. Cependant, il faut surtout retenir le rôle qu'attribuait Groulx à la montée du sentiment anti-français en Ontario, en particulier parmi le clergé de langue anglaise, dans le « réveil » du mouvement nationaliste canadien-français, sentiment qui allait culminer, deux ans plus tard, avec l'adoption, par le gouvernement ontarien, du Règlement XVII. Le conflit scolaire, dans l'esprit de Groulx, prenait un caractère étrangement salubre, puisqu'en fouettant les résolutions d'un bout à l'autre du Canada français, il permettait au Québec de prendre conscience de ses responsabilités vis-à-vis des minorités françaises. Le prêtre-historien voyait dans la crise scolaire rien de moins que l'œuvre de la Providence. À son ami Rodrigue Villeneuve, il dit même craindre une résolution trop rapide du conflit. Cela aurait risqué, d'après lui, de tuer dans l'œuf la renaissance nationaliste que connaissait enfin le Canada français :

Ne trouvez-vous pas que le recouvrement va toujours d'une façon magnifique dans Québec ? Quels services vous nous avez rendus, vous les amis d'Ontario ! Quand je considère la chose de ce point de vue, c'est peut-être un peu arbitraire, mais savez-vous que je n'escompte guère pour vous de victoire bien prochaine ? Cette lutte me paraît trop d'un caractère providentiel. Il est évident que c'est le coup de fouet pour nous tenir éveillés, pour ramasser nos forces et nous faire remettre plus résolument [sic] le cap sur l'avenir. Or, la Providence n'a pas fini son œuvre. Si nous devons puiser dans cette épreuve une force de salut, il se pourrait bien que le bienfait de la persécution nous fût encore continué pendant vingt-cinq ans¹⁷.

La crise franco-ontarienne, renchérit Groulx, s'insérait dans les « desseins providentiels » et avait « pour fin de nous sortir de notre léthargie et de sauver notre âme française de l'absorption »¹⁸. Par conséquent, Groulx se réjouit de toutes les initiatives témoignant de la solidarité des chefs nationalistes du Québec envers les minorités. Bien entendu, Bourassa, le « champion de la minorité franco-ontarienne », se méritait l'admiration inconditionnelle du jeune prêtre¹⁹. *Le Devoir*, que fonda le chef nationaliste en 1910, représentait, aux yeux de Groulx, une œuvre cruciale dans la défense de la nation canadienne-française d'un bout à l'autre du pays. En 1920, Groulx fit l'éloge du quotidien dans *L'Action française* en soulignant, entre autres choses, les nombreux efforts qu'il avait déployés pour défendre les minorités françaises²⁰. Bourassa ne fut pourtant pas le seul à recevoir les félicitations de Groulx. D'autres militants sympathiques à la cause des Franco-Ontariens, tels le théologien Louis-Adolphe Paquet et l'économiste Édouard Montpetit, en vinrent à incarner, dans son esprit, le réveil du peuple canadien-français²¹. À *L'Action française*, Groulx rappela également les campagnes de souscription menées par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) pour venir en aide aux écoles franco-ontariennes²².

Ce ne sont là que quelques-unes des manifestations du « réveil » national que Lionel Groulx attribuait, du moins partiellement, à la crise du Règlement XVII. Le conflit scolaire, estimait-il, n'était pas que l'affaire des seuls Franco-Ontariens. Il s'agissait, au contraire, d'un épisode déterminant de l'histoire du Canada français tout entier. La nation canadienne-française étant une entité « organique » dans son esprit, Groulx estimait que la spoliation des droits scolaires des minorités constituait aussi une attaque contre le Québec, c'est-à-dire contre le foyer national.

Les premières interventions de Groulx dans la crise franco-ontarienne

Groulx ne se contenta pas de prendre note, tout simplement, de l'activité militante de ses contemporains nationalistes, loin s'en faut. Il est même possible de le considérer comme la personnification, pour ainsi dire, de la solidarité nationale dont il souhaitait que le Québec tout entier fît preuve à l'égard des Franco-Ontariens. Groulx, en effet, ne tarda pas à y mettre du sien : en offrant à la résistance franco-ontarienne ses talents de polémiste, d'auteur et de conférencier, il chercha à éveiller les Canadiens français du Québec à l'ampleur de la crise scolaire ainsi qu'à leurs responsabilités vis-à-vis de leurs « frères opprimés ».

En 1913, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous la direction d'Olivar Asselin, lançait la campagne du « sou de la pensée française ». Le projet avait pour but de prélever des fonds pour venir en aide au *Droit*, quotidien que les oblats d'Ottawa venaient de fonder afin de donner une voix à la résistance franco-ontarienne au Règlement XVII²³. Dès le déclenchement des hostilités par le gouvernement ontarien l'année précédente, Lionel Groulx, alors professeur au collège de Valleyfield, avait lancé un projet semblable, celui du

« sou scolaire ». Plutôt que d'appuyer les grandes institutions franco-ontariennes, Groulx destinait les fonds amassés directement aux écoles françaises dissidentes. Idéalement, tous les élèves des écoles françaises du Québec auraient apporté leur contribution, la somme symbolique d'un sou, à la souscription. Groulx cherchait à profiter de l'enthousiasme qui s'emparait des milieux nationalistes à l'approche du premier Congrès de la langue française de Québec. À trois mois du rassemblement, en mars 1912, Groulx lança son projet en publiant, dans *Le Devoir*, un long texte intitulé « Le congrès de [la] langue française et le sou des tout petits²⁴ ». Il s'agit, en fait, d'une mise en scène fictive dans laquelle les élèves de l'école « Trois » de la paroisse « St-G. », au Québec, reçoivent une « leçon de patriotisme », leur institutrice les encourageant à contribuer leur obole à la cause des écoles des minorités françaises²⁵. Dans le préambule du texte, Groulx affirme que « [r]ien désormais ne pourrait plus empêcher le congrès de 1912 de devenir dans notre histoire, le plus magnifique réveil de la race », « l'unanimité dans l'adhésion de tous les groupes français » se portant garante du succès du rassemblement²⁶. Ce recours aux écoliers trahit bien le souci pédagogique qui animait l'éducateur qu'était déjà Groulx à cette époque : « On cherche un moyen d'atteindre tout le monde, de faire entrer la question du français jusque dans les plus modestes foyers. En est-il un plus sûr que de faire appel aux enfants ? S'il n'y faut qu'un peu de babil, on ne saurait nier que les tout-petits ne puissent devenir de merveilleux propagandistes²⁷ ».

Quelques jours après la publication de ce texte, Groulx reçut une lettre de l'abbé Émile Chartier, du collège de Saint-Hyacinthe, son complice dans la fondation, une dizaine d'années plus tôt, de l'ACJC. « Bravo pour votre article de samedi !, écrivit-il. Plusieurs ici ont larmoyé. Je recommande aux curés l'organisation du sou scolaire²⁸ ». Quelles proportions le mouvement prit-il, au Québec ? Dans sa grande étude sur les écoles des minorités, Groulx, sans toutefois se risquer à évaluer les montants prélevés, affirme que plusieurs évêques du Québec recommandèrent à leurs ouailles le « denier scolaire²⁹ ». Outre les sommes recueillies, cependant, c'est l'importance symbolique de l'épisode qu'il faut retenir, la campagne du « sou scolaire » constituant une éloquente manifestation de la solidarité nationale qui devait, selon Groulx, dicter au Québec son attitude vis-à-vis des Franco-Ontariens.

L'historien Robert Choquette a écrit que les nationalistes canadiens-français du début du ^{xx}e siècle n'étaient pas des « révolutionnaires », mais plutôt des « croisés »³⁰. La philosophie qui les animait, en effet, ne devait rien au concept moderne de souveraineté populaire. Groulx et ses collègues nationalistes, en prenant la défense des Franco-Ontariens, adhéraient à une conception du monde plus ancienne ou, à tout le moins, plus « romantique », en vertu de laquelle le pouvoir et l'autorité émanaient d'une entité supérieure ou « providentielle ». Les implications métaphysiques d'un tel postulat sont évidentes : le Canada français était une nation dont l'existence avait été voulue par la Providence. Chercher à assimiler les Franco-Ontariens à la majorité

anglo-saxonne représentait, selon ces militants nationalistes, un affront au droit naturel. L'analogie de la « croisade » décrit donc fort bien l'esprit qui animait la résistance au Règlement XVII. Groulx lui-même en usa largement, comme en témoigne la campagne de la « neuvième croisade » qu'il lança en 1914. Voyons ce qu'il devait en dire, plusieurs années plus tard, dans son *Enseignement français au Canada* :

L'appel au surnaturel prendrait [...] des formes encore plus touchantes et peut-être plus solennelles. En 1914, le matin du jour où s'ouvrait à Ottawa l'un des congrès de l'Association [canadienne-française] d'éducation [d'Ontario], les enfants de la paroisse de Walkerville [dans le Sud ontarien] s'approchaient en corps de la communion. Aussitôt quelqu'un écrivit dans le *Devoir* de Montréal : « Je me demandai l'autre jour, s'il n'y avait pas, dans ce fait, l'indication du champ de bataille où il faut diriger tous les enfants de la province opprimée. Je me suis pris à rêver d'une communion annuelle, faite le même jour, de tous les petits héros qui veulent continuer à monter la garde autour de leurs écoles³¹... ».

Ce « quelqu'un » qui écrivit dans *Le Devoir*, c'était nul autre que Groulx lui-même. L'article, intitulé « Pour la neuvième croisade », fut publié le 12 mai 1914³². L'idée de la « neuvième croisade », que Groulx emprunta à René Bazin, traduit bien le caractère mystique qu'il souhaitait conférer à la campagne. Il s'agissait d'embrigader tous les élèves du Canada français et de les faire participer en même temps à une communion générale afin « de tenter une intervention suprême auprès de Dieu » en guise d'appui à la cause franco-ontarienne³³. La manifestation fut fixée au 19 juin 1914, fête du Sacré-Cœur. Groulx maintenait l'espoir que cette communion servirait de prétexte à renforcer les liens qui unissaient tous les groupes français du pays, voire du continent, et en profita pour encourager le Québec à prendre conscience de ses responsabilités face aux minorités :

Qui sait ? Je me dis que là-bas dans l'Ouest, plus près de nous dans l'Acadie, où il y a de petits peuples blessés où l'on a besoin des mêmes forces parce que l'on doit souffrir les mêmes douleurs, je me dis que dans ces petites patries où le dévouement aux intérêts supérieurs reste encore une vertu de tous les jours, le geste d'Ontario trouvera naturellement des imitateurs. Je me dis que Québec, Québec qui est le cœur de la race et qui paraît s'en souvenir un peu mieux chaque jour, Québec, où toutes les souffrances françaises auront maintenant leur retentissement, Québec voudra sans doute marcher avec les autres et resserrer une fois de plus le lien infrangible de la solidarité nationale³⁴.

C'est, en fait, l'oblat Rodrigue Villeneuve qui, de son poste d'Ottawa, avait demandé à Groulx de rédiger cet article pour le compte du *Devoir*³⁵. Si la « croisade » avait pour but d'appuyer, en gros, la cause franco-ontarienne, Villeneuve y assignait toutefois un objectif encore plus précis : implorer la

Providence de renverser l'injonction « Mackell », émise par les tribunaux ontariens, qui interdisait à la Commission scolaire catholique d'Ottawa, largement dominée par des Canadiens français et opposée au Règlement XVII, d'emprunter sur les marchés financiers afin de contrebalancer l'étiollement des subventions gouvernementales. Au lendemain de la parution de l'article dans *Le Devoir*, Villeneuve se fit l'écho, auprès de Groulx, des réactions favorables qu'il avait suscitées dans la capitale³⁶. Il lui indiqua, par ailleurs, que l'ACFEO s'était engagée à faire la promotion de la « neuvième croisade » partout en Ontario, en particulier auprès des curés de paroisse. Dans la lettre qu'ils rédigèrent à l'intention de ces derniers, les directeurs de l'Association établirent clairement la paternité du projet en se disant « [h]eureux de répondre à la suggestion délicate qui a été faite [...] dans *Le Devoir* du 12 mai dernier, par M. l'abbé L.A. Groulx³⁷ ». Villeneuve, après avoir demandé à Groulx d'inciter les maisons d'enseignement du Québec à emboîter le pas à l'ACFEO³⁸, se fit lui aussi un ardent promoteur de la croisade, et se réjouit des nombreuses adhésions qu'elle suscitait en Ontario, au Québec et ailleurs³⁹.

Dès lors, Groulx se plut à se considérer comme un intermédiaire entre les milieux nationalistes du Québec et de l'Ontario. Par exemple, il fut chargé de faire la promotion de la croisade au Québec, comme il l'indiqua à son ami, l'abbé Chartier de Saint-Hyacinthe : « On désirerait beaucoup voir les écoles et les collèges du Québec se mêler au mouvement et l'on me prie de faire de la propagande auprès de mes amis. Peut-être pourras-tu faire quelque chose chez toi et envoyer ensuite une adhésion écrite à Ottawa⁴⁰ ». Chartier lui répondit immédiatement que ses supérieurs au collège de Saint-Hyacinthe avaient entièrement approuvé le projet de communion générale et lui pria de signaler cette adhésion à l'ACFEO⁴¹. À Rodrigue Villeneuve, Groulx rapporta que plusieurs, au Québec, s'étaient ralliés derrière les Franco-Ontariens, dont ses étudiants de Valleyfield et ceux du collège de Saint-Hyacinthe. Même la revue *L'Ami des sourds-muets*, de Montréal, s'était laissée emporter par l'enthousiasme de la campagne⁴². Groulx demanda à Villeneuve de communiquer ces renseignements au *Droit*, tout en lui exprimant son désir de voir les Canadiens français des provinces de l'Ouest prendre part, eux aussi, à la campagne.

Combien de communiant participèrent à la « neuvième croisade » ? Dans ses *Mémoires*, Groulx semble s'y référer comme à un mouvement de masse : « Dans toute l'Amérique française, écrit-il, de longues files de petits communiants apportent leur épaulement à leurs petits compatriotes [franco-ontariens] en détresse⁴³ ». Chose certaine, cet épisode permit à Lionel Groulx de se tailler une place de premier plan dans les milieux nationalistes canadiens-français et d'augmenter, par le fait même, sa propre notoriété. Omer Héroux, du *Devoir*, fit de Groulx un de ses principaux « informateurs », pour ainsi dire, ce qui laisse supposer l'importance du rôle d'intermédiaire qui incomba dorénavant à Groulx, lui qui cherchait par tous les moyens à multiplier les rapprochements entre Canadiens français de part et d'autre de la rivière

des Outaouais⁴⁴. Le professeur de Valleyfield était déjà devenu un membre à part entière de la résistance au Règlement XVII et avait contribué puissamment à sensibiliser le Québec à l'ampleur de la crise.

Cette notoriété croissante valut donc à Groulx d'être de plus en plus sollicité par les militants de la cause franco-ontarienne. Au lendemain des campagnes du sou scolaire et de la neuvième croisade, Groulx fut invité à multiplier, à Ottawa, les conférences sur divers sujets⁴⁵. En 1916, la Fédération des femmes canadiennes-françaises l'invita à animer une soirée dont les recettes devaient servir à chauffer les écoles françaises dissidentes d'Ottawa⁴⁶. Groulx accepta de prononcer une conférence intitulée « L'éducation du patriotisme par l'Histoire ». L'événement, rebaptisé la « soirée du charbon », eut lieu le 15 octobre 1916. Aux côtés de Groulx, deux invités de prestige : pour le présenter, le sénateur Philippe Landry, président de l'ACFEO, et, pour le remercier, nul autre que l'ancien premier ministre, Wilfrid Laurier, alors chef de l'opposition aux Communes⁴⁷.

L'abbé Groulx, qui ne limita pas ses causeries à l'Ontario, entretint également le public québécois de la crise scolaire, notamment à Vaudreuil en 1917⁴⁸. En 1924, à l'Université Laval, il prononça une conférence « au profit des écoles ontariennes⁴⁹ ». La même année, il entreprit une tournée de conférences dans les comtés de Kent et d'Essex, dans le Sud de l'Ontario. Il répondait ainsi à une invitation de ses anciens camarades de classe, les abbés Alfred Émery et François-Xavier Laurendeau⁵⁰. Dès son retour à Montréal, Groulx publia, dans *L'Action française*, une relation de voyage dans laquelle il se désola du peu d'intérêt que le Québec manifestait envers les Canadiens français du Sud de la province. La menace qui pesait sur eux, écrivit-il, n'était pas que le résultat de la proximité des États-Unis, ni même des politiques assimilatrices du clergé de langue anglaise et du gouvernement provincial : elle provenait, du moins en partie, de l'indifférence et de la léthargie du Québec, et en particulier de sa classe politique.

Dans les motifs qui ont incité ces Français à tenir si magnifiquement, nous cherchons en vain la part du Québec intellectuel ou politique. [...] Pendant trop longtemps nous avons abandonné à l'Église seule le devoir de se souvenir et d'aider. Pendant trop longtemps la province de Québec s'est comportée comme une grande irresponsable, repliée sur elle-même, étrangère à la solidarité ethnique, plus engourdie de son droit que [de] son devoir d'aïnesse⁵¹.

Dès le début du conflit scolaire, la résistance franco-ontarienne put voir en l'abbé Groulx l'un de ses principaux appuis. En revanche, les premières années de la crise, en le propulsant à l'avant-scène du mouvement nationaliste canadien-français, lui fournirent l'occasion de faire valoir ses talents de conférencier et de polémiste. Pourtant, Groulx, qui en menait large, n'avait toujours pas atteint le sommet de sa notoriété. En plus de ses travaux d'histoire, qui contribueraient à sa renommée, c'est son séjour à la direction de

L'Action française, de 1920 à 1928, qui lui permettrait de s'imposer comme un des principaux maîtres à penser du mouvement nationaliste. Groulx y apporterait son intérêt pour l'Ontario français et ferait de la crise scolaire l'un des principaux dossiers que suivrait la revue.

Lionel Groulx, L'Action française et la crise franco-ontarienne

En 1917, la Ligue d'Action française, fondée en 1913, se dotait d'un organe mensuel, *L'Action française*. Très rapidement, sous la direction de Lionel Groulx, la revue devint un des principaux porte-voix du mouvement nationaliste canadien-français. La défense des droits scolaires et religieux des minorités françaises, par ailleurs, occupait une place privilégiée dans son discours. En pleine crise du Règlement XVII, par contre, c'était le combat livré par la résistance franco-ontarienne au gouvernement de Toronto qui figurait au centre de ses préoccupations dès lors qu'il s'agissait des minorités. Fortement influencée par la pensée de Groulx, *L'Action française* développa, pour justifier le droit à la survivance des minorités, une argumentation fondée sur l'appartenance ancestrale des provinces à majorité anglaise au grand « Empire français d'Amérique ». Le Canada français, selon les collaborateurs de la revue, était une nation engendrée par la Providence et investie d'une mission apostolique, celle de maintenir, en Amérique, le flambeau du catholicisme et de la civilisation française. Selon ce raisonnement, chercher à assimiler les descendants des premiers apôtres du christianisme en Ontario ne constituait rien de moins qu'un affront aux desseins de la Providence.

L'Action française suivit donc de très près le déroulement de la crise du Règlement XVII et apporta son soutien indéfectible à la résistance franco-ontarienne. La revue souligna à maintes reprises les activités des grands acteurs de la crise scolaire. Par exemple, en 1923, un des membres de la Ligue d'Action française, l'avocat Antonio Perrault, prenant la parole lors d'un banquet célébrant les dix ans du *Droit*, dit du quotidien franco-ontarien qu'il était le « frère d'armes d'une revue comme *L'Action française* » et que « c'est toute l'âme française au Canada qu'il fortifi[ait] »⁵². La revue compara les sénateurs Philippe Landry et Napoléon Belcourt, qui se sont succédé à la présidence de l'ACFEO, aux plus grands héros politiques de la nation canadienne-française et, en particulier, à Louis-Hippolyte La Fontaine, celui-là même qui réussit à triompher des visées assimilatrices de l'Union de 1841⁵³. Souvent, la revue ouvrit ses pages aux chefs de la résistance au Règlement XVII qui en profitèrent pour commenter la crise scolaire et exposer la justesse de leur cause. Lionel Groulx, croyant que « la question ontarienne ne [pouvait] qu'y gagner », fit personnellement une demande en ce sens auprès du sénateur Belcourt qui lui fournit, en 1925, un article sur « La part réservée au bilinguisme dans l'Ontario »⁵⁴. Deux ans plus tôt, Edmond Cloutier, secrétaire de l'ACFEO, reconnaissant l'importance de sensibiliser l'opinion du Québec à la situation franco-ontarienne, avait offert un article semblable à Groulx qui, pour sa part, ne demandait qu'à le publier⁵⁵.

Toutefois, un des plus importants témoignages de solidarité nationale que reçurent les Franco-Ontariens de *L'Action française* survint en 1924, alors que les directeurs de la revue décernèrent à Napoléon Belcourt leur premier, et leur seul, « Grand Prix d'Action française »⁵⁶. Le prix devait récompenser « l'acte le plus méritoire et le plus fécond pour la défense de l'âme française en Amérique⁵⁷ ». L'idée était venue aux directeurs de la Ligue d'Action française dès 1922. La revue proposa, dès lors, une consultation générale, un « plébiscite », pour emprunter à Groulx, auprès de ses lecteurs et des sociétés nationales de l'Amérique française tout entière⁵⁸. La remise du prix eut lieu le 24 mai dans la salle publique de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal. Belcourt y reçut un médaillon en bronze à son effigie, après que Groulx eut prononcé l'allocution de circonstances⁵⁹. Le directeur de *L'Action française*, en plus de souligner les nombreuses qualités de chef du lauréat, dit de la crise franco-ontarienne qu'elle représentait une attaque qui « dépassait en gravité toutes celles que nous avons subies depuis la Confédération. Elle atteignait cette fois plus de 200,000 des nôtres, aux portes mêmes du Québec ; dirigée contre la langue, elle esquissait en même temps une menace contre l'école catholique séparée⁶⁰ ». Groulx précisa également que le choix du 24 mai pour honorer Belcourt n'avait rien de fortuit : en faisant coïncider la remise du prix avec la fête de Dollard des Ormeaux, *L'Action française* souhaitait mettre en parallèle l'exploit du héros du Long-Sault et celui du chef de la résistance franco-ontarienne⁶¹. Comme Dollard, Belcourt avait réussi à empêcher le refoulement de la civilisation française à l'intérieur de la « réserve québécoise⁶² ». Le sénateur, selon Groulx, s'était entièrement dévoué à la cause franco-ontarienne et avait l'immense mérite d'incarner un peuple et de symboliser une cause. En l'honorant, c'est le courage de toute la résistance franco-ontarienne que *L'Action française* cherchait à célébrer, ce que Groulx ne manqua pas de souligner : « Nous n'oublions pas, [...] M. le sénateur, que votre principal honneur, l'un des plus hauts où l'on puisse prétendre, c'est d'être [...] la personnification d'un petit peuple. C'est pourquoi notre hommage s'en va, par vous, à toute la minorité ontarienne⁶³ ». Enfin, Groulx réitéra une de ses convictions les plus profondes, à savoir que la crise scolaire débordait largement les frontières de l'Ontario et qu'elle contribuait puissamment à provoquer le « réveil » tant souhaité de la nation canadienne-française :

[C]e soir, autour de cette tribune, si la voix de tous les groupes français d'Amérique fait écho à la nôtre, et si, pour la première fois peut-être, nous nous réunissons pour affirmer le même droit, n'est-ce pas autour de la minorité ontarienne que s'opère ce miracle ?

Vous tous, les héroïques persécutés, vous êtes même en train de nous réapprendre quelques-unes de nos plus nécessaires vertus⁶⁴.

Groulx souhaitait que la cérémonie du 24 mai servît de prétexte à toute l'Amérique française pour manifester, symboliquement, son appui à la cause

franco-ontarienne. « Ce qu'il faut noter, écrivit-il plus tard dans *L'Action française*, et ce qui est un signe des temps nouveaux, c'est l'hommage unanime de la race qui s'en est allé ce jour-là vers le chef de la minorité ontarienne. C'est la première fois, croyons-nous, que l'unanimité se fait autour d'une revendication nationale⁶⁵ ». Le geste de *L'Action française* fut fort apprécié des chefs de la résistance au Règlement XVII. Quelques jours après la cérémonie, Edmond Cloutier, au nom du comité exécutif de l'ACFEO, exprima à Groulx sa reconnaissance pour « l'heureuse initiative de l'Action française » qui « marqu[a] assurément une étape importante dans la réunion de nos forces et le développement de la solidarité nationale »⁶⁶.

Pendant toute son existence, *L'Action française* et son directeur comptèrent parmi les plus fidèles amis des militants franco-ontariens. Pourtant, bien que son horaire fût rempli presque tout entier par ses responsabilités de directeur de revue et de professeur d'histoire, l'abbé Groulx usa encore d'un autre moyen, durant les années 1920, pour se porter à la défense des Canadiens français de l'Ontario : le roman.

Alonié de Lestres et L'Appel de la race

En 1916, Groulx avait fait une première incursion dans le monde littéraire avec la parution de ses *Rapaillages*, recueil de contes qui comprenait, entre autres textes, celui qui avait lancé, quelques années plus tôt, la campagne du « sou » des écoles franco-ontariennes. En 1922, il récidiva, cette fois sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres, en publiant *L'Appel de la race*, son premier roman, que certains rangent parmi les premiers *best-sellers* de la littérature canadienne-française⁶⁷. Chez Groulx, l'expression littéraire se transformait en une autre forme d'action et lui fournissait de nouvelles munitions dans son combat contre l'inique régime scolaire ontarien. Groulx, en effet, choisit de camper son récit et ses personnages à Ottawa pendant la crise scolaire. Son héros, Jules de Lantagnac, est avocat, député fédéral et très coté dans les milieux bourgeois anglais de la capitale. Bien qu'il reconnaisse la justesse de la cause des militants franco-ontariens, il hésite à intervenir aux Communes en faveur des siens : ni son épouse, Maud Fletcher, une Canadienne anglaise catholique, ni la famille de cette dernière ne le tolérerait. Lantagnac fait donc face à un double dilemme. En choisissant de soutenir la résistance franco-ontarienne et de redécouvrir ses racines françaises trop longtemps oubliées, il risque, d'une part, de s'aliéner ses relations d'affaires et de mettre en péril son avenir politique. D'autre part, une dénonciation du Règlement XVII mènerait vraisemblablement à l'éclatement de sa vie conjugale, bouleversement plus grand encore pour un homme de foi tel que lui. Pourtant, conseillé par un vénérable prêtre, le père Fabien, Lantagnac choisit de répondre à « l'appel de la race » et de se rallier à la cause franco-ontarienne en prononçant un discours mémorable au Parlement fédéral : dorénavant, il comptera parmi les principaux chefs de la résistance franco-ontarienne. La rupture de son

ménage, inévitable, s'ensuit, Maud le désertant en emmenant avec elle deux de leurs quatre enfants, les plus anglicisés qui choisissent de suivre leur mère.

Groulx, dans ses *Mémoires*, indique qu'il eut l'idée de rédiger *L'Appel de la race* pour se « délasser », tout simplement⁶⁸. Très tôt, cependant, il reconnut les services que le roman pouvait rendre aux militants de l'Ontario français. L'auteur écrivit à Rodrigue Villeneuve, toujours à Ottawa, qu'il espérait fournir un « "épaulement" [...] aux défenseurs de l'école bilingue » et qu'il souhaitait que les Franco-Ontariens y réagissent favorablement : « Demandez surtout au Bon Dieu qu'il m'éclaire, si ce livre doit faire un peu de bien. Je n'en aurais pas écrit dix lignes si je n'avais senti derrière moi une poussée plus forte que toutes mes répugnances⁶⁹ ». Villeneuve, pour sa part, se chargea de transmettre à Groulx quelques-unes des excellentes réactions que le roman avait suscitées parmi les milieux nationalistes de la capitale et d'ailleurs ainsi que son intention de le faire lire « en communauté avec commentaires » par les oblats d'Ottawa⁷⁰. Par ailleurs, Groulx reçut, pour *L'Appel de la race*, des félicitations en provenance de tous les coins du Canada français, comme quoi la véritable identité d'Aloné de Lestres n'était qu'un secret de polichinelle, du moins parmi certains des principaux acteurs du mouvement nationaliste canadien-français. Par exemple, Groulx reçut les éloges de l'évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, Joseph-Henri Prud'homme, du directeur de *La Survivance* d'Edmonton, Rodolphe Laplante (qui demanda de publier le roman sous forme de feuilleton), de Ceslas Forest, du Collège dominicain d'Ottawa, d'Antoine Bernard, alors en voyage d'études en Europe et futur professeur d'histoire acadienne à l'Université de Montréal, de Georges Boileau, professeur au collège de Gravelbourg, etc⁷¹. Le rédacteur en chef du *Droit*, Charles Gautier, en fit également une critique fort élogieuse⁷².

Bien entendu, les collègues de Groulx à *L'Action française* furent les premiers à féliciter Aloné de Lestres de son roman⁷³. La revue, en effet, fit beaucoup de propagande pour *L'Appel de la race* et souligna, en particulier, tout le bien que le livre apporterait à la cause des écoles françaises de l'Ontario. C'est l'oblat Georges Simard d'Ottawa que Groulx et Rodrigue Villeneuve désignèrent pour commenter le roman, au nom des Franco-Ontariens, dans *L'Action française*⁷⁴. Selon Simard, *L'Appel de la race* fournissait à la cause franco-ontarienne « un encouragement précieux dont nous ne connaissons la portée que dans un avenir assez éloigné⁷⁵ ». Pour sa part, Groulx ne répugna pas à commenter personnellement l'œuvre de son *alter ego*, bien que, pour respecter les convenances, il eût recours à un autre de ses pseudonymes préférés, celui de Jacques Brassier. Dans « La vie de l'Action française », sa chronique mensuelle, ce dernier suivit de près l'accueil qu'on ménageait à *L'Appel de la race* partout au Canada français et se réjouit du bien que le roman semblait accomplir parmi les minorités françaises⁷⁶.

Le roman, qui fut tiré à plusieurs milliers d'exemplaires, fit sensation. Pourtant, il ne valut pas que des ovations à son auteur. En fait, *L'Appel de la race* fut au cœur de deux grandes polémiques qui agitèrent le monde littéraire

et intellectuel canadien-français pendant plusieurs mois. La première, Groulx l'avait anticipée avant même la parution du roman. À Rodrigue Villeneuve, il avait avoué avoir « toujours été un peu inquiet au sujet de [s]a discussion théologique⁷⁷ ». Un prêtre ultramontain rédigeant un roman qui se terminait sur une rupture conjugale, voilà qui, inévitablement, allait faire jaser dans le contexte intellectuel canadien-français de l'époque. C'est en effet sur la question de l'orthodoxie théologique d'Aloné de Lestres que certains, dont l'abbé Camille Roy, le prirent à part. Dans *Le Canada français*, le critique littéraire de Québec, tout en reconnaissant au roman de nombreuses qualités, s'inquiéta de ce que l'auteur fit passer l'intérêt national avant l'intérêt conjugal, le profane avant le sacré⁷⁸. Manifestement, Groulx fut ébranlé par cette accusation, bien qu'il s'en défendît extérieurement. Son ami Villeneuve chercha à maintes reprises à le rassurer en minimisant l'importance des commentaires de l'abbé Roy. L'oblat lui rapporta que même M^{re} Louis-Adolphe Paquet, l'éminent théologien de l'Université Laval, avait cautionné son roman et caractérisé d'« insoutenable » la thèse de l'abbé Roy⁷⁹.

C'est d'ailleurs Villeneuve qui, dans un long texte défendant l'orthodoxie théologique du roman de Groulx, fournit la réplique officielle de *L'Action française* à Camille Roy⁸⁰. L'apologiste d'Aloné de Lestres tira ce dernier d'embarras en y allant d'une habile réflexion sur le « volontaire direct » et le « volontaire indirect », notions qu'il emprunta à la théologie morale. Oui, écrivit-il, les actions de Lantagnac provoquent l'éclatement de son ménage, mais la faute de la rupture conjugale repose plutôt sur les épaules de Maud qui fut incapable de reconnaître la justesse de la cause que défendait son mari. En vertu du « volontaire indirect », Lantagnac pouvait, en toute quiétude théologique, se rallier à la cause franco-ontarienne, geste foncièrement « honnête », tout en sachant que la division de sa famille allait vraisemblablement en résulter. Le mal, « accidentel », ne découle pas des convictions nationales de Lantagnac, mais bien de l'intolérance de Maud, son épouse.

La deuxième polémique que suscita *L'Appel de la race* gravitait autour d'une question qui, bien qu'elle fût moins compromettante sur le plan théologique, créa à Groulx des ennuis dont il eût préféré se passer. Dans *La Revue moderne*, Louvigny de Montigny, alors traducteur au Sénat, et René du Roure, professeur de littérature à Montréal, accusèrent Aloné de Lestres d'avoir fait un roman à clé, d'avoir violé la vie intime de Napoléon Belcourt dans la création de son protagoniste, Lantagnac⁸¹. Dès l'automne précédent, le bruit courait dans la capitale que le roman avait exploité de façon disgracieuse les troubles familiaux du sénateur et chef franco-ontarien en les portant, sans autorisation, à la connaissance du grand public. Groulx, sur cette question, aura toujours été catégorique. S'il y a quelque parallèle à établir entre les parcours respectifs de Belcourt et de Lantagnac, maintint-il tout au long de sa vie, il ne s'agit que d'une coïncidence, pure et simple. S'inquiétant de la réaction des militants franco-ontariens à cette affaire et, surtout, de celle de Belcourt, il écrivit à Villeneuve, en septembre 1922 :

Vous savez, mon cher Père, combien je redouterais qu'un volume écrit pour servir la cause ontarienne aboutît plutôt à la desservir. Faites-moi donc savoir si le danger est si grand. Quant à M. Belcourt, y aurait-il moyen de lui apprendre que le cas de Lantagnac est assez éloigné d'être le sien, et qu'en tout cas, le pauvre Alonié de Lestres ignorait tout à fait, quand il a écrit, l'histoire du sénateur ?⁸²

Villeneuve, fidèle à son habitude, se fit rassurant en rapportant à Groulx qu'on n'avait ajouté aucune foi, à Ottawa, à ces malheureux racontars. Il lui confia également que, selon Edmond Cloutier, secrétaire de l'ACFEO, Belcourt lui-même était demeuré « assez indifférent » à cette affaire et qu'il n'en voulait aucunement à Alonié de Lestres⁸³.

Dans l'affaire Belcourt-Lantagnac, Groulx vit son lot d'apologistes monter aux barricades pour défendre son honneur⁸⁴. Mais c'est le 15 février 1923 qu'eut lieu à Montréal un événement qui, selon Groulx, « amortit singulièrement » la querelle : Olivar Asselin, le redoutable journaliste, prit la parole devant un auditoire de mille personnes réunies pour l'entendre évaluer « L'œuvre de l'abbé Groulx »⁸⁵. La conférence, bien entendu, prêta beaucoup d'attention à la querelle de *L'Appel de la race*. Le polémiste, sans verser dans le panégyrique, souleva néanmoins le caractère gratuit des attaques menées contre Groulx par Louvigny de Montigny, René du Roure, voire Camille Roy. « [T]elle était son autorité, écrivit Groulx plusieurs années plus tard, et telle la crainte qu'il inspirait à ses adversaires qu'on n'osa guère s'y frotter. Les armes tombèrent de presque toutes les mains⁸⁶ ».

L'Appel de la race, en dépit des polémiques qu'il provoqua, ou peut-être à cause d'elles, contribua à maintenir la crise du Règlement XVII parmi les plus importantes préoccupations du monde intellectuel canadien-français et, en particulier, du mouvement nationaliste. Le roman était, selon Groulx, un exemple de la solidarité nationale dont tout le Canada français devait témoigner aux Franco-Ontariens. Toutefois, *L'Appel de la race* ne représente qu'une seule des nombreuses interventions de Groulx qui, pendant toute la durée du conflit scolaire, apporta un appui constant et fidèle à la résistance franco-ontarienne. La crise scolaire était, selon lui, un événement catalyseur qui, malgré son iniquité, offrait au Canada français une occasion privilégiée de rassembler ses forces nationales et de s'éveiller de sa torpeur intellectuelle. En même temps, la crise scolaire contribua à propulser le prêtre-historien à l'avant-scène du mouvement nationaliste dont il devint, dès les années 1920, le maître à penser. L'influence qu'il exerça auprès des militants franco-ontariens fut, en effet, considérable. Même après la crise scolaire, ceux-ci continueraient de réclamer sa participation à leurs activités, aux congrès annuels de l'ACFEO, par exemple. En 1928, le président de l'ACFEO, Napoléon Belcourt, écrivit personnellement à Groulx pour l'informer de la victoire que

venaient de remporter les Franco-Ontariens aux mains du gouvernement provincial. En même temps, le sénateur exprima éloquemment la reconnaissance que, selon lui, tout l'Ontario français éprouvait à l'égard de *L'Action française* et, surtout, de son directeur :

C'est pour moi un grand bonheur de vous exprimer les sentiments de gratitude la plus vive et la plus sincère pour les immenses services que l'Action française et vous[-]même en particulier pendant quinze ans, avez donnés si généreusement à la minorité ontarienne dans la revendication des droits de la langue et de la culture françaises dans cette province. Nous reconnaissons tous que vous avez été notre appui le plus puissant, le plus constant et le plus sûr ; que sans vous nous n'aurions jamais gagné notre cause.

Parlant pour l'Association, pour moi-même et pour la minorité ontarienne, je viens aujourd'hui vous offrir le témoignage de notre reconnaissance pour le secours magnifique et inoubliable que vous nous avez apporté⁸⁷.

Groulx rendit hommage à son tour aux militants de la cause scolaire, en soulignant le courage de ceux qui, plutôt que d'obéir aux « prédicants de tolérance parmi eux », avaient préféré exiger haut et fort que justice fût rendue aux Franco-Ontariens : « Le sentiment de la justice et le vrai sentiment canadien-français attribueront la victoire d'abord à l'Association canadienne-française d'[éducation d']Ontario puis au *Droit* d'Ottawa qui ont inspiré et dirigé la lutte, avec une magnifique énergie, sans jamais une défaillance⁸⁸ ». Si Groulx semble avoir écrit ces lignes comme l'aurait fait un témoin privilégié de la crise franco-ontarienne, son rôle ne se limita jamais à celui d'un simple observateur. Il fut, bien au contraire, un membre actif de la résistance au Règlement XVII, conscient de ce que son intervention fournissait un exemple de l'appui qu'il souhaitait voir le Québec, comme le reste du Canada français, apporter aux Franco-Ontariens.

NOTES

1. René Dionne, « La littérature franco-ontarienne : esquisse historique », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 357 ; voir aussi René Dionne, « 1910. Une première prise de parole collective en

Ontario français », dans *Cahiers Charlevoix 1. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Société Charlevoix et Éditions Prise de parole, 1995, p. 15-124 ; David Welch, « Early Franco-Ontarian Schooling as a Reflection and Creator of Community Identity », *Ontario History*,

vol. 85, n° 4, décembre 1993, p. 321-347. Pour une histoire complète du déroulement de la crise scolaire franco-ontarienne, on consultera les titres suivants : Gaétan Gervais, « Le Règlement XVII (1912-1927) », *Revue du Nou-*

- vel-Ontario, n° 18, 1996, p. 123-192 ; Robert Choquette, *Langue et religion. Histoire des conflits anglo-français en Ontario*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, 268 p. ; Victor Simon, *Le Règlement XVII : sa mise en vigueur à travers l'Ontario, 1912-1927*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques n° 78 », 1983, 58 p.
2. Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Tome II : 1911-1963*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1963, 579 p. (l'édition originale anglaise de cette étude date de 1955) ; Michael Oliver, « The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists, 1920-1945 », thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1956, 370 p. Voir aussi, entre autres, les études suivantes : Mireille Badour, « Le nationalisme de l'Action nationale », mémoire de maîtrise (science politique), Université McGill, 1967, 152 p. ; Jean-Louis Roy, *Maîtres chez nous. Dix années d'Action française (1917-1927)*, Montréal, Éditions Leméac, 1968, 75 p. ; Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 p. ; Susan Mann Trofimenkoff, *Action française. French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, 157 p. ; Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Éditions Leméac, 1978, 237 p. ; Georges-Émile Giguère, *Lionel Groulx. Biographie. « Notre État français, nous l'aurons !... »*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1978, 159 p. ; P. M. Senese, « Catholicisme d'abord ! : Catholicism and Nationalism in the Thought of Lionel Groulx », *Canadian Historical Review*, vol. 60, n° 2, juin 1979, p. 154-177 ; Jean-Claude Dupuis, « L'Action française et catholicisme. L'Action française de Montréal (1917-1928) », thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1992, 329 p.
3. Il faut tout de même noter quelques exceptions relativement récentes : Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) », dans *Cahiers Charlevoix 2. Études franco-ontariennes*, Sudbury, Société Charlevoix et Éditions Prise de parole, 1997, p. 9-155 ; Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p. ; Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Éditions du Boréal, 1998, 211 p.
4. Groulx consacre aux écoles franco-ontariennes un chapitre entier de son *Enseignement français au Canada. Tome II : Les écoles des minorités*, Montréal, Éditions Granger Frères, 1935, 272 p.
5. Lionel Groulx, *Une croisade d'adolescents*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1912, xvii-264 p.
6. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 1 : 1878-1920*, Montréal, Éditions Fides, 1970, p. 215-216.
7. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 4 : 1940-1967*, Montréal, Éditions Fides, 1974, p. 252.
8. Correspondance entre Lionel Groulx et Alfred Émery, Centre de recherche Lionel-Groulx (dorénavant CRLG), Fonds Lionel-Groulx (dorénavant FLG), P1/A.1270. Sur l'implication d'Émery dans la crise du Règlement XVII, on pourra consulter les titres suivants : « Mort de l'abbé Alfred Émery », dans Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 3 : 1926-1939*, Montréal, Éditions Fides, 1972, p. 171-179 ; Robert Choquette, *op. cit.*, p. 142-155 ; Jack Cecillon, « Turbulent Times in the Diocese of London : Bishop Fallon and the French-Language Controversy, 1910-18 », *Ontario History*, vol. 87, n° 4, décembre 1995, p. 369-395.
9. Précisons que Laurendeau figurerait parmi la douzaine de prêtres que Fallon considérerait comme « loyaux » (voir Robert Choquette, *op. cit.*, p. 147).
10. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2 : 1920-1928*, Montréal, Éditions Fides, 1971, p. 75-76.
11. Lettre d'Alfred Émery à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A.1270, 5 janvier 1915.
12. Sur l'importance du presbytère du Mile-End dans le développement intellectuel de Groulx, on consultera d'abord Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 201-207. On lira aussi Georges-Émile Giguère, *op. cit.*, p. 72 ; Susan Mann Trofimenkoff, *op. cit.*, p. 16.
13. Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada. Tome II...*, p. 232.
14. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 198.
15. Henri Bourassa, *Religion, langue, nationalité : discours prononcé à la séance de clôture du XXI^e Congrès eucharistique à Montréal, le 10 septembre 1910*, Montréal, Le Devoir, 1910, 30 p.
16. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 196-201.
17. Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A.3696, 23 mars 1915.
18. Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A.3696, 30 décembre 1916.
19. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 206.
20. Lionel Groulx, « Notre hommage au "Devoir" », *L'Action française* (dorénavant AF), janvier 1920, p. 30, 31.
21. Voir Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 173-174, 180-181.
22. Lionel Groulx, « Les vingt ans de l'A.C.J.C. », AF, juin 1924, p. 360-372 ; *L'Action française*, « Pour qu'on s'entraide », AF, décembre 1923, p. 321 ; Jacques Brassier [pseudonyme de L. Groulx], « La vie de l'Action française. Nos groupes d'Action française et les persécutés », AF, novembre 1923, p. 311-312. Voir aussi Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada. Tome II...*, p. 230-231.
23. Voir Gaétan Gervais, *op. cit.*, p. 147-148 ; Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivier Asselin et son temps. Le militant*, Montréal, Éditions Fides, 1996, 780 p.
24. Lionel Groulx, « Le congrès de [la] langue française et le sou des tout petits », *Le Devoir*, 2 mars 1912, p. 1.
25. Groulx reprit une partie de ce texte sous le titre « Une leçon de patriotisme », dans *Les Rapailages*, recueil de contes qu'il fit publier en 1916 (voir Lionel Groulx, *Les Rapailages*, Montréal, Le Devoir, 1916, 159 p.). Il est à noter que dans la réédition de 1935, le texte porte un titre différent, « Le "sou" des écoles ontariennes » (Lionel Groulx, *Les Rapailages*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 139 p.).

26. Lionel Groulx, « Le congrès de [la] langue française et le sou des tout petits », *Le Devoir*, 2 mars 1912, p. 1.
27. *Ibid.*, p. 1.
28. Lettre d'Émile Chartier à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,764, 7 mars 1912.
29. Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada. Tome II...*, p. 231.
30. Robert Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1987, p. 226.
31. Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada. Tome II...*, p. 230.
32. Lionel Groulx, « Pour la neuvième croisade », *Le Devoir*, 12 mai 1914, p. 1. L'article fut repris, quelques jours plus tard, dans *Le Droit* d'Ottawa (Lionel Groulx, « La neuvième croisade », *Le Droit*, 2 mai 1914, p. 2). Il parut également dans Lionel Groulx, *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 22-28.
33. Lionel Groulx, « Pour la neuvième croisade », *Le Devoir*, 12 mai 1914, p. 1.
34. *Ibid.*, p. 1.
35. Lettre de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3696, 6 mai 1914.
36. Lettre de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3696, 18 mai 1914.
37. Alex. Grenon [secrétaire du comité exécutif de l'ACFEO], « La croisade eucharistique », *Le Droit*, 2 juin 1914, p. 2. Omer Héroux, du *Devoir*, après avoir consulté le père Charlebois, du *Droit*, indiqua à Groulx que l'appel aux curés de l'Ontario « a[vait] déjà provoqué de chaleureuses réponses » (lettre d'Omer Héroux à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,1758, 6 juin 1914).
38. Lettre de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3696, 18 mai 1914.
39. Voir Rodrigue Villeneuve, « Croisade eucharistique », *Le Droit*, 28 mai 1914, p. 1-2; Rodrigue Villeneuve, « Pour la neuvième croisade. L'article de M. l'abbé Groulx commenté à Ottawa – Une proposition du R.P. Villeneuve », *Le Devoir*, 30 mai 1914, p. 11; Rodrigue Villeneuve, « La croisade eucharistique », *Le Droit*, 18 juin 1914, p. 1.
40. Lettre de Lionel Groulx à Émile Chartier, CRLG, FLG, P1/A,764, 1^{er} juin 1912.
41. Lettre d'Émile Chartier à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,764, 3 juin 1912.
42. Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A,3696, 5 juin 1914.
43. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome I...*, p. 219.
44. Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A,3696, 5 juin 1914.
45. De 1914 à 1926, Groulx prit la parole à plusieurs reprises devant l'ACJC, l'Institut canadien-français, le Cercle littéraire de l'Université d'Ottawa et au congrès des Instituteurs de l'Est de l'Ontario (voir *L'œuvre du chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bio-bibliographie*, Montréal, Académie canadienne-française, 1964, p. 141-145).
46. Lettre de M^{me} Paul-Eugène Marchand à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,2462, 21 septembre 1916.
47. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome I...*, p. 314-316, 323.
48. Voir *L'œuvre du chanoine...*, p. 143.
49. Nicolas Tillemont [pseudonyme de L. Groulx], « La vie de l'Action française », *AF*, février 1924, p. 125.
50. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 75.
51. Jacques Brassier [pseudonyme de L. Groulx], « Dans Kent et Essex », *AF*, mai 1924, p. 298-299, 309.
52. Antonio Perrault, « Pour "Le Droit" », *AF*, décembre 1923, p. 338. La revue célébra également les quinze ans du *Droit* en 1928 (voir Jean Beauchemin, « Sur un anniversaire », *L'Action canadienne-française*, avril 1928, p. 247-249).
53. Joseph Gauvreau, « Pour La Fontaine », *AF*, septembre 1917, p. 278.
54. Lettre de Lionel Groulx à Napoléon Belcourt, CRLG, FLG, P1/A,283, 15 janvier 1925. Voir Napoléon Belcourt, « La part réservée au bilinguisme dans l'Ontario », *AF*, avril 1925, p. 204-221.
55. Lettre d'Edmond Cloutier à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,818, 17 octobre 1923. Voir Edmond Cloutier, « Le bilinguisme dans l'Ontario », *AF*, novembre 1923, p. 286-287.
56. Quelques mois avant la remise du prix, *L'Action française* publiait déjà un portrait très flatteur de Belcourt qu'avait fourni, à la demande de Groulx, Fulgence Charpentier, journaliste au *Droit* (lettres de Fulgence Charpentier à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,755, 8 janvier 1924, 29 mars 1924). Ce dernier faisait du sénateur « l'apôtre infatigable de l'irrédentisme français dans sa province » (voir « Le sénateur Belcourt », *AF*, mars 1924, p. 142).
57. Anatole Vanier, « Notre premier grand prix », *AF*, juin 1924, p. 357.
58. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 349-351.
59. Lionel Groulx, « Allocution pour le "Grand Prix d'Action française" », dans *Dix ans d'Action française*, p. 207-216.
60. *Ibid.*, p. 208-209.
61. *Ibid.*, p. 216.
62. *Ibid.*, p. 212.
63. *Ibid.*, p. 211.
64. *Ibid.*, p. 213.
65. Jacques Brassier [pseudonyme de L. Groulx], « La vie de l'Action française », *AF*, juin 1924, p. 377. Groulx avait invité les vice-présidents régionaux de l'ACFEO à la cérémonie, ainsi qu'un représentant de « toutes les sociétés nationales de l'Amérique française » (lettre de Lionel Groulx à Edmond Cloutier, CRLG, FLG, P1/A,818, 7 mai 1924).
66. Lettre d'Edmond Cloutier à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,818, 11 juin 1924.
67. Aloné de Lestres [pseudonyme de L. Groulx], *L'Appel de la race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, 279 p. Voir Pierre Hébert, *op. cit.*, p. 147-158.
68. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome I...*, p. 368-370.
69. Lettres de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A,3696, 3 avril 1922, 18 juin 1922.
70. Lettres de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3696, 16 juin 1922, 8 octobre

1922, [6 janvier 1923], 14 août 1922.

71. Lettres à Lionel Groulx de Joseph-Henri Prud'homme, CRLG, FLG, P1/A,3102, 14 décembre 1922 ; de Rodolphe Laplante, CRLG, FLG, P1/A,2096, 17 mai 1930 ; de Ceslas Forest, CRLG, FLG, P1/A,1369, [sans date] ; d'Antoine Bernard, CRLG, FLG, P1/A,326, 4 novembre 1922 ; de Georges Boileau, CRLG, FLG, P1/A,427, 23 octobre 1922.

72. Charles Gautier, « "L'Appel de la race" », *Le Droit*, 14 octobre 1922, p. 3.

73. Lettre d'Anatole Vanier à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3646, 5 novembre 1922.

74. Lettres à Lionel Groulx de Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A,3696, 14 août 1922 ; de Georges Simard, CRLG, FLG, P1/A,3453, 22 septembre 1922.

75. Georges Simard, « Un épaulement moral », *AF*, octobre 1922, p. 210-215.

76. Voir Jacques Brassier [pseudonyme de L. Groulx], « La vie de l'Action française », *AF*, février 1923 (p. 118-123) ; novembre 1922

(p. 318-320) ; décembre 1922 (p. 379-382) ; janvier 1923 (p. 60-64).

77. Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A,3696, 18 juin 1922.

78. Camille Roy, « *L'Appel de la race. Un roman canadien* », *Le Canada français*, décembre 1922, p. 300-315.

79. Lettre de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3696, 20 janvier 1923. Selon Villeneuve, Paquet avait fait ce commentaire au père Charles Charlebois, directeur du *Droit*.

80. J.-M.-Rodrigue Villeneuve, « *L'Appel de la race* et la théologie du père Fabien », *AF*, février 1923, p. 82-103.

81. René du Roure, « Critique littéraire : "L'appel de la race" », *La Revue moderne*, décembre 1922, p. 8-9 ; Louvigny de Montigny, « Un mauvais livre », *La Revue moderne*, janvier 1923, p. 8-10.

82. Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, CRLG, FLG, P1/A,3696, 11 septembre 1922.

83. Lettres de Rodrigue Villeneuve à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,3696, 15 septembre 1922, 13 jan-

vier 1923. Groulx écrivit plus tard dans ses *Mémoires* qu'il devait continuer à entretenir des relations amicales avec Belcourt jusqu'à la mort du sénateur en 1932 (voir Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 90).

84. Voir, entre autres, Antonio Perrault, « "L'Appel de la race" », *Le Devoir*, 23 septembre 1922, p. 1-2 ; Léo-Paul Desrosiers, « Sur un article de M. du Roure », *Le Devoir*, 21 décembre 1922, p. 1-2 ; Antonio Perrault, « "L'Appel de la race" et ses détracteurs », *Le Devoir*, 27 janvier 1923, p. 1-2.

85. Voir Olivar Asselin, *L'œuvre de l'abbé Groulx*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, 96 p.

86. Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 2...*, p. 112.

87. Lettre de Napoléon Belcourt à Lionel Groulx, CRLG, FLG, P1/A,283, 17 janvier 1928.

88. Jacques Brassier [pseudonyme de L. Groulx], « Les écoles ontariennes », *AF*, septembre 1927, p. 178-179.